

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA CHAMBRE MONEGASQUE DES

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le 16 mars dernier, la Chambre Monégasque des Nouvelles Technologies, affiliée à la Fédération Patronale organisait son Assemblée Générale Annuelle, au Monte Carlo Country Club, en présence d'un riche panel de personnalités locales, réuni dans la convivialité autour d'un objectif commun : mettre leurs compétences et leur expertise au service du développement économique du pays.

Ce micro événement a réuni près de 80 personnes issues du secteur des NTIC, ainsi qu'un certain nombre de représentants des autorités monégasques, du secteur bancaire, des assurances et des chefs d'entreprises et de la presse, rassemblées à l'initiative de Monsieur Christian HANEUSE, Président de la Chambre.

Vers 10 H 30, la journée a débuté sous le signe des élections, au cours desquelles le Bureau a présenté les missions réalisées en 2005 et a exposé son plan d'action pour 2006, se déclinant en 3 axes essentiels :

- Favoriser l'attractivité du pays, en attirant des nouvelles sociétés à forte valeur ajoutée sur le sol monégasque, en collaboration avec le Cabinet Princier,
- Optimiser la formation professionnelle en informatique à Monaco,
- Vulgariser les Nouvelles Technologies afin de les rendre accessibles à tous, par le biais de manifestations ponctuelles, à l'instar du livre blanc sur la VoIP, officialisé en juin 2005.

Dans un souci d'efficacité, les effectifs composant le bureau élu pour 2006 seront réduits à 4 membres, conformément aux Statuts de la Chambre. En parallèle, des responsables de commissions seront nommés, en vue d'animer différentes cellules de travail portant respectivement sur le développement commercial vers l'Afrique, la sécurité, la formation professionnelle, la création d'un Fonds d'investissement relatif au nouvelles technologies, la vulgarisation des NTIC.

A l'issue des élections, les candidats suivants ont été élus à l'unanimité au bureau syndical :

- **Monsieur Christian HANEUSE, Président,**
- **Monsieur Jean Paul GALLY, Vice-président,**
- **Monsieur Jean Charles ALLAVENA, Secrétaire Général,**
- **Monsieur Vincenzo GUGLIERI, Trésorier.**

Vers 11 H 30, de multiples interventions ont eu lieu, dont la présentation d'un projet de salon monégasque des Effets Spéciaux (WFX), l'intervention du service juridique de la Fédération Patronale sur le thème de la mobilité des salariés, la présentation par la société MC TEL d'un projet en collaboration avec la SACDE (société d'aide à la création d'Entreprises), ainsi qu'une allocution de Monsieur Baren Van de Worm, Consul Honoraire du Royaume de Hollande en Principauté de Monaco et Président de l'Association Venture Capital Of Equity.

Enfin, vers 13 H, la manifestation a atteint son apogée, avec l'arrivée de l'invité d'honneur, Monsieur Jean Luc ALLAVENA, Directeur du Cabinet Princier, qui, après avoir fait référence à son riche passé d'entrepreneur, a réaffirmé son soutien à la Chambre des NTIC, dont il a affirmé partager la vision concernant la mission que celle-ci s'était assignée.

Après avoir brièvement exposé les 3 orientations stratégiques souhaitées par SAS le Prince Souverain, consistant d'une part à asseoir la crédibilité de Monaco à l'international, soutenir les métiers émergents, générateurs de croissance, tels que les nouvelles technologies, en attirant de nouvelles entreprises et en développant les acquis, et d'autre part, aménager le territoire, pour permettre son extension, l'invité a rappelé la nécessité de construire une nouvelle image du pays.

Gageons que la présence de Monsieur Jean-Luc ALLAVENA et le contenu de son allocution, symbolisent le rôle prépondérant accordé au secteur des NTIC, qui se situe désormais en plein cœur du développement du pays.